



Déclaration liminaire : CTSD 68 du 02 septembre 2016

Madame l'Inspectrice d'Académie,

Mesdames et Messieurs les membres du CTSD,

Chers collègues,

L'UNSA-éducation avait accueilli favorablement l'augmentation de la dotation annoncée début 2016. C'était sans compter le relatif manque d'attractivité de notre département. En effet, en ce début d'année scolaire, notre département doit à nouveau faire face à un manque conséquent de personnels. La solution retenue, consistant à recruter des personnels précaires, ne peut nous satisfaire. Il est regrettable, face aux nouvelles démissions de lauréats du concours, de ne pas avoir fait le choix de recruter sur liste complémentaire des personnels pouvant être, par la suite, titularisés.

Cette rentrée, la dernière sous le quinquennat Hollande, est enfin celle de la reconnaissance et de la revalorisation des personnels. Si l'équité entre les enseignants du 1^{er} et du 2nd degré est dorénavant effective par l'octroi d'une ISAE de 1200 euros, les avancées contenues dans la mise en œuvre du PPCR1 doivent permettre une accélération des carrières de toutes les catégories de personnels.

Il va de soi que l'école va une nouvelle fois être dans la tourmente des débats électoraux (et cela a déjà commencé) en vue des présidentielles avec son lot de surenchère en potions magiques, en propositions archaïques, poussiéreuses et élitistes.

L'UNSA-éducation continuera à affirmer que l'objectif de la réussite de chacune et chacun doit présider. L'École doit affirmer un refus permanent et actif de toutes les inégalités, de toutes les discriminations, de toutes les sélections par l'échec. L'UNSA-éducation continuera à affirmer ses valeurs de laïcité et plus localement à demander le passage à l'option pour l'enseignement religieux en dehors des 24h de temps scolaire.

C'est pourquoi, pour l'UNSA Éducation, cette rentrée 2016 doit également s'inscrire dans une mise en œuvre positive des éléments de la réforme du collège. Nous soutiendrons toutes les initiatives qui permettront de tendre au mieux vers des enseignements interdisciplinaires réels impliquant les élèves dans des réalisations concrètes. Nous serons vigilants quant à l'accompagnement des personnels concernés et demandons aux corps d'inspection une certaine bienveillance vis-à-vis des enseignants quant à la mise en œuvre des programmes et de la réforme.

La question du Cycle 3 et de l'articulation école-collège doit être un élément fort de la Refondation ; nous demandons qu'il y ait une cohérence de concertation entre 1^{er} degré et 2nd degré de manière à éviter le loupé des journées banalisées en collège de début juillet. L'UNSA-éducation demande expressément qu'un mode d'organisation cohérent, permettant d'associer les collègues du 1^{er} et du 2nd degré concernés, soit mis en place.

Venons-en aux questions de sécurité :

La sécurité des élèves et des personnels, des écoles et des établissements scolaires est un élément essentiel. Elle oblige à des dispositifs efficaces et des procédures maîtrisées, une formation et un accompagnement de tous les personnels. On en est loin aujourd'hui. Si dans les établissements du second degré il y a déjà une culture de la prévention des intrusions, avec des référents sécurité clairement identifiés, des collectivités, région ou département, participant en terme d'investissement à de tels efforts, on en est très loin au niveau du 1^{er} degré.

Depuis les attentats de janvier 2015, ainsi que ceux du 13 novembre 2016, force est de constater que la plupart des communes n'a pas pris en compte la dimension sécuritaire. Le même reproche peut être fait aux autorités administratives, au niveau académique, Préfecture et Education Nationale, de n'avoir rien impulsé de **concret** dans l'organisation de la prévention **concrète**, sur le terrain, au niveau de chaque école. En cette rentrée, les directrices et les directeurs attendent beaucoup des « référents sécurité », récemment désignés.

Une réflexion spécifique doit se tenir sur les écoles maternelles qui voient aux heures d'accueil et de sortie un grand nombre d'adultes.

Les interrogations sont nombreuses : qui peut autoriser ou interdire l'accès aux écoles ? A qui ? Comment gérer les retards d'élèves ou les arrivées en cours de journées, celles des livreurs ?

Pour terminer, l'UNSA-éducation déplore, une nouvelle fois, quelques situations particulières d'écoles à effectifs très chargé et appelle de ses vœux une révision des seuils, des repères d'ouverture et de fermeture de classes, qui concrétiserait l'amélioration des conditions d'exercice de tous les enseignants.